

Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 19 octobre 2023

n° 164-23 C

Objet : RS - Précisions sur le poste et le recrutement de chef de service cohésion territoriale, économique et sociale de la direction de l'urbanisme et du développement local

- date de convocation le 13 octobre 2023
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi dix-neuf octobre à dix-huit heures trente, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Saint-Jean-d'Arvey, salle des fêtes, sous la présidence de Thierry Repentin, président de Grand Chambéry.

• étaient présents : 53

Aillon-le-Jeune

Aillon-le-Vieux

Arith

Barberaz

Barby

Bassens

Bellecombe-en-Bauges

Challes-les-Eaux

Chambéry

Cécile Trahand

Christophe Pierretton

Alain Thieffenat

Eric Delhommeau

Josette Rémy

Claudine Bonilla - Daniel Bouchet - Sophie Bourgade - Pierre Brun - Michel Camoz - Alain Caraco - Jean-Pierre Casazza - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Isabelle Dunod - Christelle Favetta-Sieyes - Sabrina Haerinck - Sylvie Koska - Raphaële Mouric - Micheline Myard-Dalmaïs - Gaëtan Pauchet - Benoît Perrotton - Thierry Repentin - Farid Rezzak - Sara Rotelli - Walter Sartori

Franck Morat

Cognin

Curienne

Doucy-en-Bauges

Ecole

Jacob-Bellecombette

Jarsy

La Compôte

La Motte-en-Bauges

La Motte-Servolex

La Ravoire

La Thuile

Le Châtelard

Le Noyer

Les Déserts

Lescheraines

Montagnole

Puygros

Saint-Alban-Laysse

Saint-Baldoph

Saint-Cassin

Sainte-Reine

Saint-François de Sales

Saint-Jean-d'Arvey

Saint-Jeoire-Prieuré

Saint-Sulpice

Sonnaz

Thoiry

Vérel-Pragondran

Vimines

Hervé Ferroud-Plattet

Pierre Duperier

Damien Regairaz

Luc Berthoud - Alain Gaget - Hélène Jacquemin - Pascal Mithieux - Céline Vernaz

Grégory Basin

Jean-François Poitou

Sandra Ferrari

Jean-Maurice Venturini

Anne-Marie Barouti - Michel Dyen - Alain Saurel

Christophe Richel

Jocelyne Gougou

Philippe Ferrari

Maryse Fabre

Christian Berthomier

Jean-Marc Léoutre

Marcel Ferrari

Daniel Rochaix

Thierry Tournier

Jean-Pierre Coendoz

Corine Wolff

• conseillers excusés ayant donné pouvoir : 22

de Jimmy Bâabâa à Sara Rotelli - de Brigitte Bochaton à Josette Rémy - de Arthur Boix-Neveu à Jean-Benoît Cerino - de Vincent Boulnois à Anne-Marie Barouti - de Corinne Charles à Franck Morat - de Philippe Cordier à Aloïs Chassot - de Jean-Pierre Fressoz à Corine Wolff - de Philippe Gamen à Jean-Marc Léoutre - de Alexandre Gennaro à Grégory Basin - de Chantal Giorda à Sandra Ferrari - de Danièle Goddard à Sabrina Haerinck - de James Hallay à Michel Dyen - de Max Joly à Céline Vernaz - de Laïla Karoui à Walter Sartori - de Martine Lambert à Jean-Maurice Venturini - de Martin Noblecourt à Pierre Brun - de Marie Perrier à Hervé Ferroud-Plattet - de Claire Plateaux à Jean-Pierre Casazza - de Bruno Stellan à Benoît Perrotton - de Serge Tichkiewitch à Eric Delhommeau - de Alexandra Turnar à Sylvie Koska - de Philippe Vuillermet à Alain Caraco

• conseillers excusés : 7

Marie Bénévisse - Stéphane Bochet - Florence Bourgeois - Frédéric Bret - Christian Gogny - Luc Meunier - Marine Mithieux

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex

04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Conseil communautaire du 19 octobre 2023

délibération n° 164-23 C

objet **RS - Précisions sur le poste et le recrutement de chef de service cohésion territoriale, économique et sociale de la direction de l'urbanisme et du développement local**

Jean-Maurice Venturini, vice-président chargé des ressources humaines, de l'accessibilité et de l'appui aux communes, indique que le poste existant de chef de service cohésion territoriale, économique et sociale de la direction de l'urbanisme et du développement local est à pourvoir.

Ce poste a pour objet de piloter le service cohésion territoriale, économique et sociale, chargé notamment de la mise en œuvre des compétences en matière d'emploi et d'insertion, d'économie sociale et solidaire, de politique de la ville et de renouvellement urbain. A ce titre, il travaille avec les différents partenaires institutionnels et économiques du territoire et joue un rôle d'animation et de coordination. Elaborée avec les communes de l'agglomération, la politique de la ville se concentre sur l'emploi et le développement économique, l'action et la cohésion sociales, le cadre de vie et le renouvellement urbain.

Ce poste présente les caractéristiques suivantes :

Niveau de recrutement	Catégorie A – cadre d'emplois des attachés
Missions confiées à l'agent	En lien étroit avec les partenaires internes et externes, piloter et coordonner la mise en œuvre opérationnelle des activités du service - Conseiller et accompagner les élus dans la définition des orientations stratégiques, évaluer l'opportunité, la faisabilité et les conditions de réussite des projets locaux - Développer et mobiliser les partenariats publics et privés - Assurer la transversalité entre les différents champs d'intervention : plan local pour l'insertion et l'emploi, clauses sociales dans les marchés publics, dispositif CitésLab, contrat de ville, projet de renouvellement urbain, économie sociale et solidaire, plan des usages du numérique, accès au droit... - Promouvoir l'évaluation régulière des politiques publiques de l'ensemble des champs d'intervention - Élaborer les budgets du service en lien avec la cheffe de service finances de la direction, en assurer l'exécution et le contrôle Encadrer une équipe de 9 personnes - Accompagner et mobiliser les collaborateurs pour la réussite des projets - Évaluer les compétences nécessaires et proposer les évolutions attendues - Organiser l'activité des agents du service et assurer la transversalité - Garantir la communication entre l'équipe, les services de la direction et les directions de Grand Chambéry
Rémunération de l'emploi	Grille indiciaire et régime indemnitaire du cadre d'emplois des attachés selon expérience

Vu l'article L. 313-1 du code général de la fonction publique qui dispose que la délibération doit préciser, en cas de recrutement sur le fondement de l'article L. 332-8 de ce code, le motif invoqué, la nature des fonctions, le niveau de recrutement et de rémunération de l'emploi créé,

Vu le tableau des effectifs,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : confirme que le poste de chef de service cohésion territoriale, économique et sociale de la direction de l'urbanisme et du développement local est un poste permanent qui a vocation à être occupé par

un fonctionnaire relevant du cadre d'emplois des attachés. Ce poste présente les caractéristiques définies ci-dessus,

Article 2 : confirme que si cet emploi ne peut être pourvu par une candidature statutaire, il sera possible de le pourvoir sur le fondement de l'article L. 332-8 du code général de la fonction publique, par un agent justifiant des qualités suivantes, dont la rémunération sera fixée par référence à la grille indiciaire du cadre d'emplois des attachés, assortie du régime indemnitaire selon les dispositions prévues par la collectivité :

- être titulaire d'un diplôme de niveau Bac+5 idéalement dans le domaine de l'emploi et l'insertion, l'aménagement du territoire et le développement local,
- expérience professionnelle de 3 à 5 ans avec management d'une équipe,
- maîtrise des domaines suivants : fonctionnement des collectivités territoriales, développement local, gestion des fonds européens (FSE, FEDER...), techniques de conduite de projets,
- capacités de négociation et médiation, de management, fort relationnel,
- être force de proposition, savoir prendre des initiatives,
- rigueur, méthode, savoir synthétiser,

Article 3 : autorise le président ou son représentant à signer le contrat à intervenir le cas échéant.

ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte : **Délibération I-Parapheur**

Numéro attribué à l'acte : **164-23 C**

Objet de l'acte : RS - Précisions sur le poste et le recrutement de chef de service cohésion territoriale, économique et sociale de la direction de l'urbanisme et du développement local

Thème Préfecture : 4 - Fonction publique 1 - Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T. 2 - Autres délibérations

Date de l'acte : 07 novembre 2023

Annexe(s) :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20231107-lmc1H30066H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H30066H1

Date de transmission en Préfecture : 07 novembre 2023

Date de réception en Préfecture : 07 novembre 2023

Publication sur le site internet: jeudi 09 novembre 2023